

Pétition de Sauvegarde du Trégor

Monsieur le préfet,

vous avez accordé un permis de démolir une maison de villégiature à Locquirec qui a fait l'objet d'une donation au Conservatoire du Littoral. Comment ne pas déplorer la destruction de cette maison centenaire, témoin unique de l'architecture originale de son époque, classée à l'inventaire du patrimoine maritime, chargée d'une riche histoire parce qu'elle a été la demeure de Marcelle Derrien, la plus grande actrice du cinéma de l'immédiat après-guerre, quasi invisible du littoral dont elle située à plus de 100 m ? Pire, comment ne pas s'indigner de la menace d'une contravention de grande voirie pouvant se monter à 3000 euros que vous avez adressée à l'association Sauvegarde du Trégor pour avoir seulement demandé au Tribunal Administratif la suspension de la décision de démolir cette maison !

C'est pourquoi, nous vous demandons de sursoir à cette décision de démolition et de demander au Conservatoire du Littoral de préserver ce témoin de l'histoire régionale et locale. Nous proposons que cet Établissement Public s'engage avec le concours des collectivités locales, départementales, régionales dans un projet de résidence d'artistes s'inscrivant dans l'histoire de cette maison. Ce projet répondrait tout de suite aux attentes des nombreux musiciens du festival Son ar Mein à la recherche d'un lieu d'hébergement, de répétition et de création. Plutôt que de détruire cette maison remarquable avec toute son histoire, le Conservatoire du Littoral construirait un nouvel avenir culturel dans cet endroit, tout en préservant un patrimoine architectural et n'affectant en rien le caractère naturel du rivage proche.

[illegible]

[illegible]